

FORMATION EN PRÉSENTIEL

FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE + TESTS CACES® R485 CHARIOTS GERBEURS AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

Dernière mise à jour le 17/01/2024.

OBJECTIFS

- Appréhender le contexte réglementaire, les principes de fonctionnement et les contraintes techniques matérielles spécifiques à la conduite et à la manipulation de chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant (GCA) de la/les catégorie(s) concernée(s).
- Maîtriser la conduite, les déplacements et les manœuvres.
- Mettre en application les savoirs et les savoir-faire, en sachant les adapter aux différentes situations pour travailler en sécurité.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de mettre en œuvre un gerbeur automoteur à conducteur accompagnant (1,20 m < hauteur de levée ≤ 2,50 m) de catégorie 1 en sécurité dans le respect des recommandations de la CNAM R485
- Être capable de mettre en œuvre un gerbeur automoteur à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2,50 m) de catégorie 2 en sécurité dans le respect des recommandations de la CNAM R485

Tarif Stagiaire

A partir de 100 € HT / jour

Contact

0556341630
formation@giequalite.fr
www.giequalite.fr

RS5111

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 485 catégorie 2 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant d'hauteur de levée > 2,5 m

Certificateur : CNAM
Enregistré le : 02.03.2020

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne amenée à utiliser un chariot de manutention automoteur Gerbeur à Conducteur Accompagnant (GCA) de la/les catégorie(s) concernée(s) de façon occasionnelle ou permanente.

PRÉ-REQUIS

- Français : lu, écrit, parlé
- Être âgé d'au moins 18 ans, sauf dispositions réglementaires spécifiques
- Maîtrise des 4 opérations de mathématique de base
- Absence de contre-indication médicale à la conduite d'un chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant (GCA) de la/les catégorie(s) concernée(s)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble la faisabilité et les conditions de réalisation de la formation.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

La formation se déroule en présentiel, idéalement sur site client.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthode Affirmative : exposé relatif à la thématique de formation.
- Méthode Interrogative : questionnement des stagiaires sur leurs connaissances et pratiques.
- Méthode Démonstrative : démonstration et manipulation des matériels.
- Méthode Active : application des méthodes et réalisation d'exercices pratiques de mises en situation par les stagiaires.
- Moyens mobilisés : Support(s) pédagogique(s) et d'animation du formateur - Engins des catégories concernées, à jour des vérifications réglementaires et sans anomalies - Porte engin adapté aux engins concernés si option chargement - Zone d'évolution sans co-activité et adaptée aux exercices pratiques.

GIE FORMATION

46 Avenue Jean Jaurès – 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU
Organisme de formation enregistré sous le n° 75 24 02032 24
SIRET : 879 665 172 00026 – APE : 85.59B – n° TVA FR 45 879665172
Contact : ☎ 05.56.34.16.30 – ✉ formation@giequalite.fr

Modalité	Effectif par session	Durée
Présentiel	2 mini > 6 maxi	De 14 h à 35 h Adaptable selon besoins niveaux

PROGRAMME

THÉORIE :

- Connaissances générales
- La Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
- Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant - Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant

PRATIQUE :

- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manœuvres, hors et en situation de travail
- Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

EVALUATIONS THEORIQUES ET PRATIQUES CONFORMES AU REFERENTIEL CACES® R485

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Intervenant compétent en conduite d'engins de la/les catégories concernées + testeur certifié CACES® sur la/les catégories concernées.	Evaluations théoriques et pratiques réalisées selon la recommandation CACES® R485 de l'Assurance Maladie.	Attestation de formation. Délivrance du CACES® en cas de réussite aux tests. En cas d'échec aux tests CACES®, un complément de formation sera préconisé par le testeur.